

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Zone de dépôt de la Curie (secteur minier de Planioles) à FIGEAC

Description de l'établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 16/12/2022

Nom : Zone de dépôt de la Curie (secteur minier de Planioles)
Adresse : Non renseignée
Commune principale : FIGEAC (46102)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : 12.02 - Extraction et préparation de minerais de plomb, zinc et cuivre
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 16/12/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP41254840101
Ancien identifiant SIS : Non renseigné
Description¹ : Au regard des analyses de sols et du rapport d'étude sanitaire et environnementale de GEODERIS, les parcelles sont classifiées en SIS.
Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 20/12/2022

Enjeux et environnement : Le site de la "Curie" est localisé à l'est du département du Lot, sur la marge sud-ouest du Massif Central. Il est situé à environ 300 m au nord de la ville de Figeac. Il appartient au secteur minier de Planioles, retenu dans le cadre de l'inventaire DDIE (Directive sur les déchets de l'industrie extractive) réalisé par GEODERIS, à la demande de l'État.

Le secteur minier de Planioles est situé dans le département du Lot, en périphérie de Figeac. Il comprend trois anciens titres miniers : les concessions de Planioles (ancienne), de Figeac et de Planioles (nouvelle). Les substances principales exploitées sont le zinc et le plomb.

Le 27 février 1886, deux concessions pour zinc et métaux connexes sont instituées (concession de Planioles et concession de Figeac). Elles sont réunies le 18 septembre 1902. L'exploitation industrielle débute en 1903 et s'arrête en 1920. La renonciation de la Société minière et métallurgique du Quercy à ces deux concessions est acceptée par décret du 2 juillet 1924.

Le 30 octobre 1958, un permis exclusif de recherche (PER) dit "permis de Figeac" d'une durée de 3 ans est délivré à la société Vieille

Montagne. Le 5 mai 1962, le PER est prolongé jusqu'au 6 novembre 1964. Le 12 avril 1965, la concession de Planioles (moderne) est attribuée à la Société Vieille Montagne. L'exploitation cesse en décembre 1967.

En 1982, une autorisation ICPE d'exploiter les sables de laverie est donnée par arrêté préfectoral pour 30 ans à M. Capraro.

En 1992, une procédure de renonciation est engagée par la société UMICORE (ex Union Minière qui a absorbé la société Vieille Montagne). Le 17 février 2003, un arrêté préfectoral donne acte de l'exécution des travaux de mise en sécurité. Le 20 juillet 2005, la renonciation à la concession de Planioles est acceptée.

En 2013-2014, des travaux de remise en état des deux dépôts sont réalisés par la société CAPRARO.

Il convient de rappeler que la police spéciale des mines ne s'applique plus aux travaux réalisés dans le cadre de ces anciennes concessions, aujourd'hui renoncées. C'est la police du maire qui s'applique, sous la responsabilité du propriétaire foncier.

Description³ :

Le site de la "Curie" est situé à l'emplacement de l'ancienne laverie de la Curie, en lien avec la période d'exploitation ancienne (1903-1920).

En 1950, les ruines de la laverie étaient encore visibles. Un dépôt étendu était présent au sud de celle-ci.

À partir de 1964, il semble que ce dépôt ait été recouvert petit à petit. Une partie des matériaux a peut-être été extraite. Aucun élément n'a pu être retrouvé à ce sujet.

Le site est couvert de remblais de différentes natures, a priori non pollués. La partie haute est utilisée par la commune de Figeac comme dépôt de matériaux de voirie (gravats, barrières, etc.). Des résidus de traitement ont par ailleurs été trouvés sur le site dans un ancien bassin de décantation.

Le lit du ruisseau de Planioles avait été barré pour y constituer un bassin de décantation. Des reliques du barrage sont toujours visibles et les résidus de traitement très fins qui ont décanté à l'arrière de cette structure sont toujours présents dans le fond de vallée sur plusieurs mètres d'épaisseur. Les résidus montrent des teneurs moyennes élevées en plomb (autour de 1000 mg/kg), en zinc (autour de 31000 mg/kg) et en cadmium (autour de 90 mg/kg). La teneur moyenne en arsenic reste faible (autour de 5 mg/kg).

En 2020, l'ensemble du secteur minier de Planioles a fait l'objet d'une étude sanitaire et environnementale menée par GEODERIS. A l'issue de cette étude, des recommandations ont été proposées en termes d'information, de restriction d'usage et de gestion pérenne, destinées à maîtriser les milieux sources et les impacts. Pour les zones à enjeux fortement polluées, il est notamment proposé d'examiner la nécessité de mettre en place un plan de gestion dans le cadre de la maîtrise des sources et de rétablir la compatibilité usage - état du milieu.

L'étude a été restituée aux collectivités et organismes (communes concernées, Grand Figeac, syndicat mixte Célé Lot médian) en octobre 2021. Des courriers d'information des personnes ayant accepté les prélèvements ont été transmis aux particuliers avec les résultats d'analyses, les recommandations et conseils sanitaires. Un courrier circulaire avec une fiche de conseils sanitaires a également été transmis aux mairies pour distribution aux habitants du secteur. Le rapport d'étude a été publié sur le site Internet des services de l'État dans le Lot.

Un « porter à connaissance » de l'étude et de ses recommandations a

été fait aux collectivités concernées afin qu'elles mettent en œuvre les recommandations de cette étude et qu'elles prennent en compte les risques résiduels de pollution, sur et autour des dépôts, dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leur document d'urbanisme, et dans l'application du droit des sols, et qu'elles puissent réaliser l'information préventive sur leur territoire.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

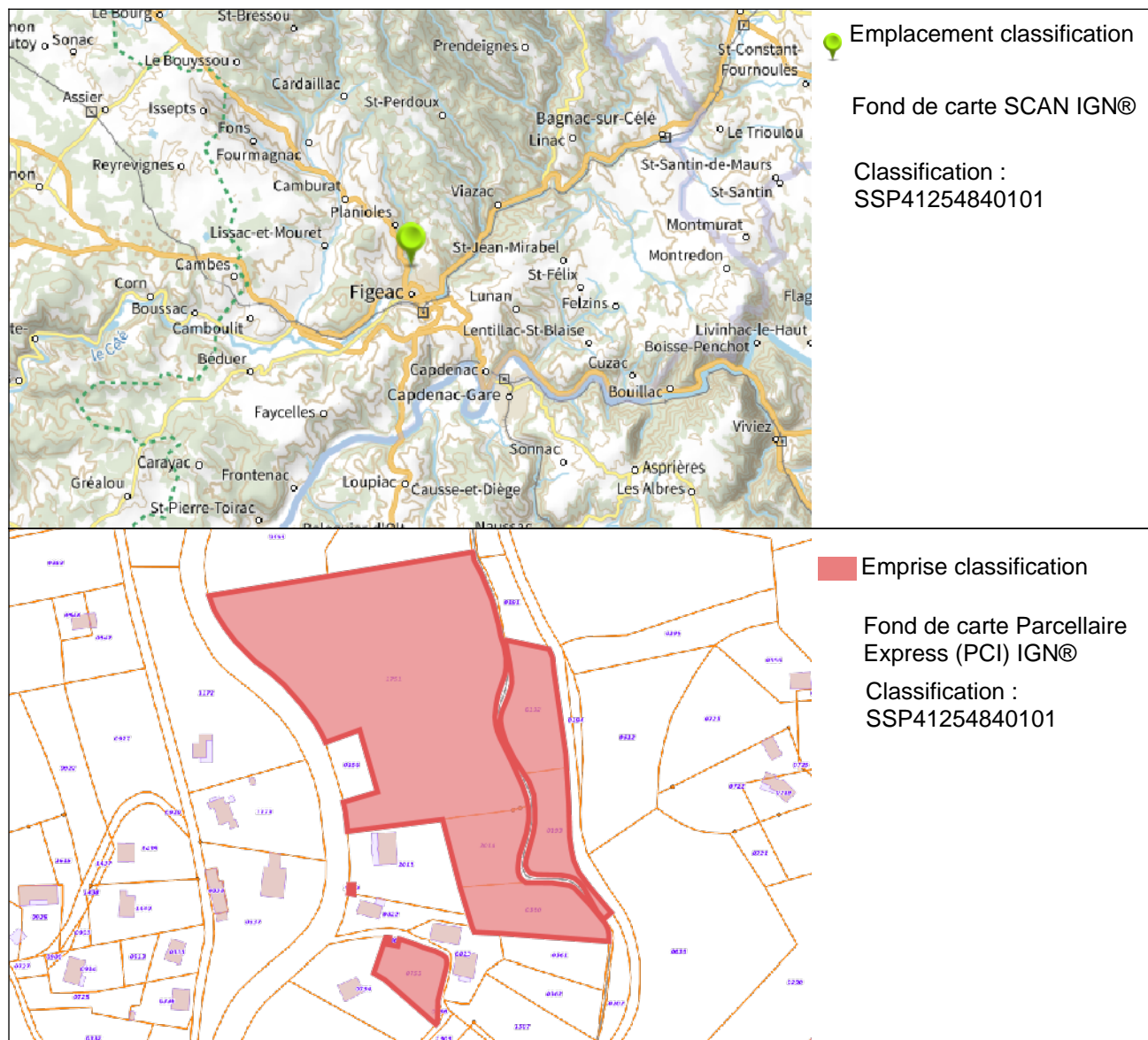
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Figeac	1	0G	0192	46
Figeac	1	0G	0193	46
Figeac	2	0F	0360	46
Figeac	2	0F	0755	46
Figeac	2	0F	1290	46
Figeac	2	0F	1751	46
Figeac	2	0F	2014	46

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 623103.4757043461, Lat. : 6391458.951646353

Superficie estimée :

21710 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.